

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/19/2013**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Monsieur Mohamed Horani, a déclaré le 6 juin 2013, avoir acquis sur le marché central, le 4 juin 2013, 7 745 actions Hightech Payment Systems (HPS), au cours unitaire de 290,1 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Monsieur Mohamed Horani détient 70 914 actions HPS, soit 10,078% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Monsieur Mohamed Horani envisage de poursuivre ses achats sur la valeur concernée

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières